

Audiophonologie

Le **service d'Audiophonologie** propose:

-une **consultation pluridisciplinaire** de diagnostic et/ ou de pré-admission en fonction des pathologies liées aux **troubles de l'audition et du langage**.

-une **prise en charge pluridisciplinaire**, intensive adaptée aux difficultés de l'enfant, pour lui permettre une meilleure intégration scolaire et sociale, à la sortie du service. La durée de prise en charge est d'un an minimum (hors implant cochléaire) de septembre à juillet de l'année suivante.

● Pathologies et population accueillies

[Surdité neurosensorielle du jeune enfant](#)

[Implantation cochléaire adultes et enfants](#)

[Troubles spécifiques du langage oral et écrit de type dyslexie et/ou dysphasie](#)

[Retard de langage et de parole et/ou associé à des syndromes.](#)

● Professions intervenants dans la prise en charge:

médecins spécialistes (ORL, Pédiatre, pédo-psychiatre, Médecins rééducateurs

Psychologues

Orthophonistes

psychomotricien(ne)s

enseignants spécialisés

et si nécessaire :

kinésithérapeutes

ergothérapeutes

,

● Consultations et Admissions

Consultations externes médicales

Consultations O.R.L avec examens audiologiques.

Consultations neuro-pédiatrique avec évaluation des apprentissages scolaires et du langage.

• *Bilans pluridisciplinaires :*

Médical, orthophonique, psychologique, avec si besoin des bilans psychomoteur, cognitif, éducatif et pédagogique.

- Diagnostic de surdité.
- Suivi de surdité et appareillage prothétique.
- Evaluation pré-implantation cochléaire.
- Evaluation de retard de langage et parole enfants < 6 ans.
- Evaluation de retard de langage enfants > 6 ans.
- Evaluation des troubles spécifiques du langage oral et écrit.
- Bilan pour les futures entrées.

Modalités de prise en charge

- Temps partiel :

1 jour par mois : surdité nourrissons

1 à 3 jours par semaine : surdité nourrissons et enfants jusqu'à 5 ans retard de langage enfants < 5ans

- Temps complet :

5 jours sur 7 : retard de langage sévère > 5 ans et troubles spécifiques du langage oral et écrit.

- Séjour de 3 jours : implantation cochléaire adultes et enfants sourds.

● **Lieu de vie / Hébergements**

- Hospitalisation partielle

Surdité / Retard de langage / Dyslexie / Dysphasie

Suivi de l'implantation cochléaire adulte/enfant

- Hospitalisation complète

Chambre mère-enfant : implantation cochléaire

enfants < 18 ans : séjour de 3 jours.

[• Télécharger la plaquette du service](#)